

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL d'HILLION SÉANCE du lundi 22 JUIN 2026

Date de convocation : 16 juin 2026
Date d'affichage : 16 juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 23
Nombre de Conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Étaient présents : V. Rebours – M. Cosson – A. Mercier – I. Crézé – A. Bré – V. Rosnarho – B. Lorand – M. Colas – A. Jégouic – A. Perros – M. Devrand – F. Le Meur – D. Boulaire – F. Udo – Y. Verstraete – E. Penn-Favalier – V. Gaudu – M. Berthaud – A. Messaglio – V. Amato – F. Levêque – A. Chaplain – M. Pignorel – O. Gallet – G. Tardivel-Kerguen – O. Leva & M. Briens formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : V. Amato donnant procuration à A. Messaglio, A. Chaplain donnant procuration à A. Mercier, O. Gallet donnant procuration à M. Briens, O. Leva donnant procuration à G. Tardivel-Kerguen.

Étaient absents : néant

Madame Isabelle Crézé est nommée secrétaire et Madame Gwénaëlle Tardivel-Kerguen, secrétaire adjointe.

OBJET :

NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE ADJOINT(E) DE SÉANCE

Rapporteur : Vincent REBOURS, Maire

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante qu'en vertu de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales il est possible de désigner au début de chaque séance un ou plusieurs élus pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de :

- DÉSIGNER en qualité de secrétaire Madame Isabelle CRÉZÉ,
- DÉSIGNER en qualité de secrétaire adjointe Madame Gwénaëlle TARDIVEL-KERGUEN.

Isabelle CRÉZÉ,
Secrétaire de séance



Vincent REBOURS,
Maire

